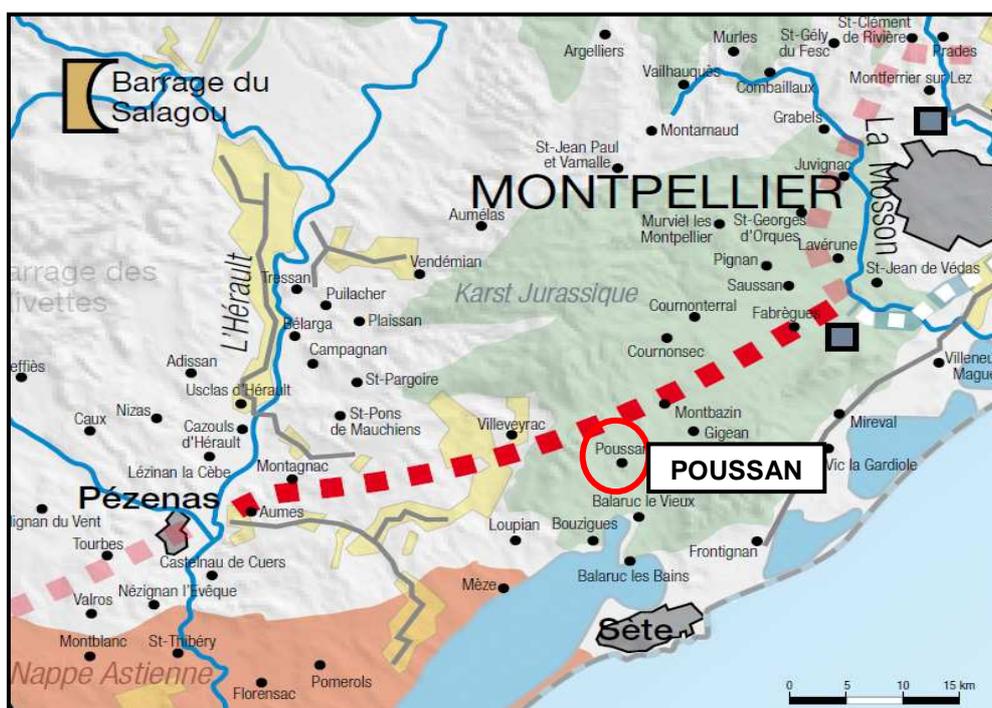


Débat Public Sur Le Projet Aqua Domitia Du 8 septembre au 29 Décembre 2011

Contribution de la Commune de Poussan
Présentée et validée lors du
Conseil Municipal du 19 Décembre 2011



Poussan, localisé dans le département de l'Hérault entre les agglomérations de Sète et Montpellier, compte environ 5000 habitants dans un territoire de 3000 hectares.

La moitié ouest du territoire est occupée par les garrigues qui forment les montagnes de la Moure et la plaine agricole. Au sud, le territoire communal est caractérisé par les espaces humides du bassin de Thau et de la Vène.

Poussan appartient à la CCNBT la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau

HÔTEL DE VILLE - 1, place de la Mairie, BP4 - 34560 POUSSAN - Tél. : 04 67 78 20 03 - Fax : 04 67 78 44 27
Site : www.ville-poussan.fr — e-mail : agenda21@ville-poussan.fr

1. Des enjeux pour la Commune de Poussan

- **Pour le développement de la commune et projets d'aménagements**

Face à son développement et projets d'aménagement en cours, Le projet Aqua Domitia pourrait être une réponse pour le territoire poussanais. Notamment au niveau alimentation en eau potable pour répondre aux besoins futurs, accès à l'eau brute pour les nouveaux quartiers, (ZAC Sainte Catherine, Arrière Port,...)

- **Au niveau du maintien et de la diversification de l'agriculture**

Les perspectives ouvertes par Aqua Domitia en matière d'irrigation agricole constituent une opportunité pour le maintien et la diversification des activités agricoles mais aussi pour leur évolution et leur pérennité dans un contexte économique fragile.

Par ailleurs dans un contexte de croissance urbaine, le projet Aqua domitia représente un enjeu important pour un meilleur ancrage de terres agricoles.

- **Au niveau de la réduction des consommations en eau potable**

Un enjeu important, indissociable d'un nouvel apport d'eau est une meilleure gestion de la ressource. Cela passe par une amélioration des rendements des réseaux et une sensibilisation aux économies d'eau.

L'eau brute pourra ainsi être utilisée comme substitution pour les usages ne nécessitant pas une eau potable : arrosages de jardins, des espaces et équipements publics, et aussi dans les dispositifs de lutte contre les incendies (en zone urbaine et en zone forestière).

2. Des questions en suspens

- **Sur la qualité des eaux distribuées.**

Plusieurs interrogations restent en suspens quant à la qualité des eaux du Rhône desservies par la conduite Aqua Domitia, des informations supplémentaires ainsi que des retours d'expériences doivent être portés à connaissance.

- **Sur le financement du projet.**

Le coût du projet est évalué à environ 140 M€, hors réseaux de desserte.

- Maillon val d'Hérault : 50 millions
- Réseaux de dessertes locales 40 millions

Les modalités de répartition du financement restent imprécises.

- **Sur les modalités de mise en œuvre des réseaux de desserte**

Les réseaux de dessertes locales sont les véritables enjeux du projet puisqu'ils apporteront la ressource là où elle sera utile.

Cependant les modalités de financement de ces dessertes restent assez vagues quant à la répartition du financement, notamment au niveau de la part des collectivités locales.

- **Sur les connaissances des ressources souterraines locales**

« Mieux connaître pour mieux protéger »

Il est important pour une meilleure gestion de l'eau de connaître la ressource locale au niveau des nappes souterraines tant en terme quantitatif que qualitatif. L'enjeu important étant la protection des ressources aquifères disponibles.